

Le Reporting financier, une compétence comptable majeure



La mise en place d'enseignement dédié au reporting financier exprime, on ne peut plus clair, une vision de recherche de l'adéquation formation - emploi dans la filière d'enseignement universitaire comptable.

Si les compétences de reporting financier constituent la finalité de tous les enseignements comptables, le reporting financier en tant qu'activité comptable de synthèse, à haute valeur ajoutée, doit faire l'objet d'un enseignement propre.

En l'absence d'un enseignement de synthèse portant sur le reporting financier qui constitue le cœur de métier de l'expertise comptable, le système d'enseignement ne fait que délivrer des connaissances débridées et ne transmet pas la méthode et la compétence dont le marché de l'emploi a besoin.

La maîtrise du reporting financier et la chaîne logistique de reporting financier constituent à la fois une compétence comptable pointue, une compétence générale de synthèse et un prérequis pour la pratique de l'audit financier et du conseil de gestion.

Un comptable qui ne maîtrise pas le reporting financier aura des difficultés pour être un auditeur financier qualifié, compétent et efficace et encore moins un conseiller habilité à offrir une haute expertise dans les différents domaines liés au système d'information financière et au conseil de gestion.

La formation au reporting financier est un enseignement qui nécessite au moins une année entière (deux semestres). Il mobilise toutes les connaissances acquises dans des domaines aussi variés que complémentaires et tout particulièrement :

- Les connaissances pointues de comptabilité financière et de gestion, la consolidation et la fiscalité (présentation et élaboration des états financiers) ;
- Les outils de production de qualité de l'information financière (déclaration des dirigeants, auto-certification et questionnaires d'auto-contrôle, procédures de contrôle interne comptable, procédures de fast close, audit interne, audit externe, comité d'audit et système de gouvernance, etc...) ;
- L'analyse économique nécessaire à la rédaction du rapport de gestion ;
- Le droit des sociétés et notamment les obligations relatives au rapport de gestion, à l'assemblée générale annuelle et au reporting sur la gouvernance ;
- L'analyse financière, les finances, le contrôle de gestion, la gestion des ressources humaines, les statistiques et l'évaluation des entreprises pour l'élaboration du dossier de gestion nécessaire à la rédaction du rapport de gestion ;
- La politique générale et la stratégie et notamment les notions de vision, de mission et de valeurs, les facteurs clés de succès et les facteurs stratégiques de risque pour la préparation du rapport de gestion ;
- Le contrôle interne et la gestion de risques pour la préparation du rapport de gestion et le reporting sur l'efficacité du contrôle interne.

Cet enseignement de synthèse fournit au futur diplômé une compétence concrète qui le prépare à la pratique de sa profession et lui démontre par l'intégration des connaissances acquises à partir d'enseignements aussi diversifiés que la comptabilité, la fiscalité, le droit des sociétés, l'économie générale, la gestion budgétaire, le contrôle de gestion, les finances, la gestion des ressources humaines ou encore la stratégie, le rapport que ces matières entretiennent avec la comptabilité et l'importance qu'il doit leur accorder.

Abderraouf YAICH